

Compte rendu de l'atelier « atlas régional » du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates

Aix-en-Provence (paca), 29 janvier 2011

Étaient présents (par ordre alphabétique) :

- Stéphane Bence, **odonates-paca**, CEEP,
- Yoann Blanchon, **Comité de suivi du PRAO** paca,
- Yoan Braud, **odonates-paca**,
- Julie Delauge, en charge de la base de données **Silene**, CEEP,
- Cyrille Deliry, **odonates-paca**, président de *Sympetrum*,
- Jean-Laurent Hentz, administrateur de l'**ONEM** (enquêtes *Trithemis annulata* et *Lestes macrostigma*),
- Philippe Lambret, **coordinateur** du PRAO paca,
- Robin Rolland, service Biodiversité, Eaux et Paysages (SBEP), **DREAL PACA**,
- Cédric Vanappelghem, administrateur de la **SfO**,
- Gilles Viricel, administrateur de la **LPO paca (faune-paca)**.

Étaient excusés :

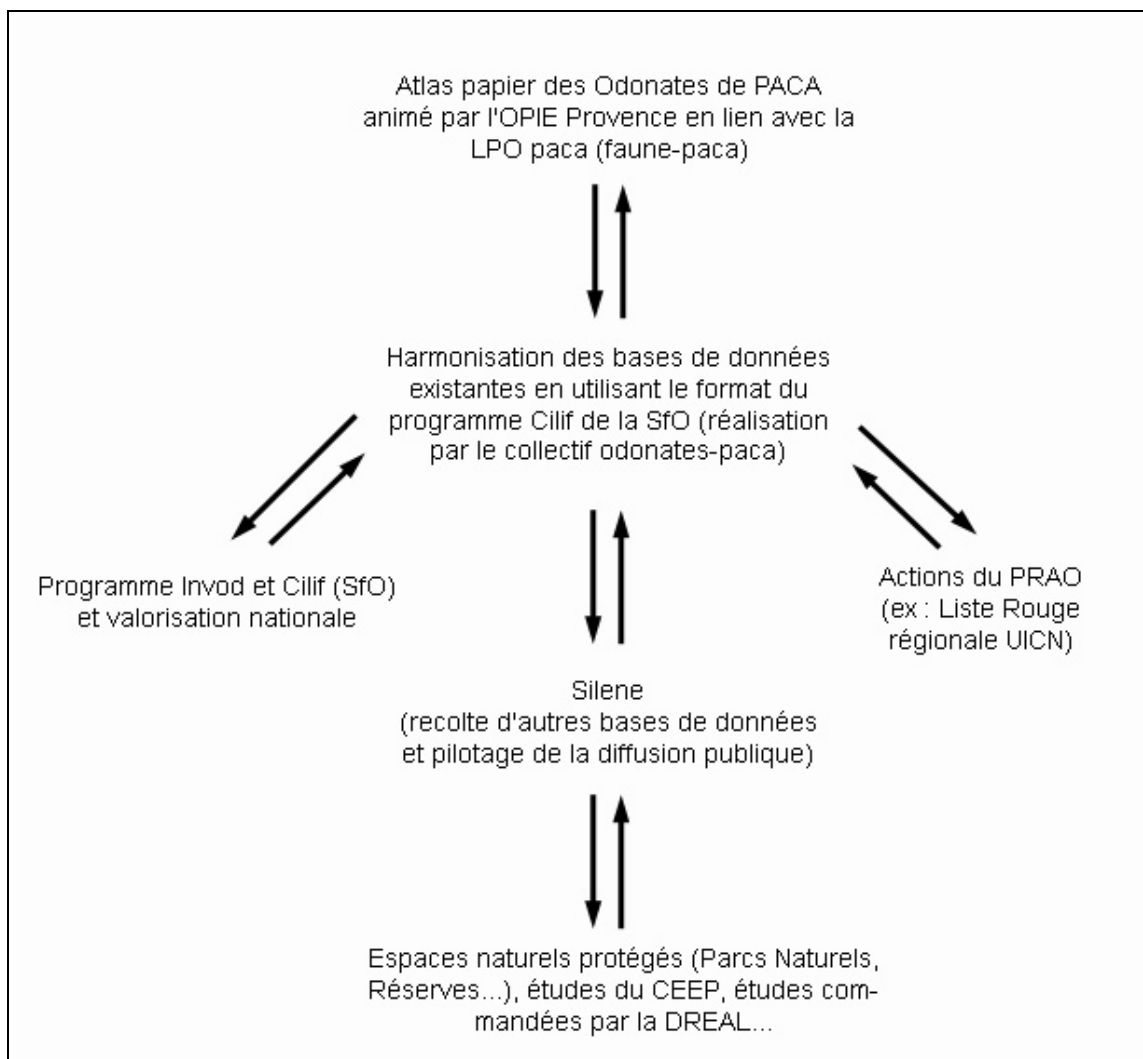
- Laurent Tatin, Réserve Naturelle des Coussouls de Crau,
- Lionel Quelin, **odonates-paca**, coordonnateur Hautes-Alpes pour *Sympetrum*,
- Benjamin Vollot, Mas de la Cure (Conservatoire du littoral).

Il avait été établi lors de discussions et de réunions précédentes que chaque programme de collecte d'informations cartographiques relatives aux Odonates ici représenté (odonates-paca, faune-paca, Silene, programmes Invod et Cilif de la SfO) souhaitait s'inscrire dans le PRAO ; cela implique que ces informations sont du domaine public. L'objet de cet atelier était donc de définir les modalités de collaboration entre les différents projets.

Quelques problématiques ont été mises en avant :

- Les champs de saisie des bases de données diffèrent d'un projet à l'autre ; une mise en commun nécessite donc un travail d'harmonisation important.
- Les besoins de l'atlas régional sont différents suivant les projets : tandis que l'atlas de faune-paca vise la publication d'un ouvrage papier de répartition des adultes, une ambition du PNAO est de pouvoir statuer quant à l'indigénat des populations et à leur pérennité, ceci impliquant respectivement la recherche d'exuvies ou d'écloseries et plusieurs passages.
- Les données de l'atlas doivent être utiles à différentes échelles : régionale bien sûr mais aussi locale, nationale, européenne...

Les discussions ont permis aux différents acteurs d'élaborer un organigramme de collaboration (voir ci-dessous). Il constituera la base de la fiche action « atlas » du PRAO qui sera une charte de fonctionnement entre les acteurs, charte à laquelle devra se conformer tout nouvel acteur désirant s'inscrire dans la dynamique.



Organigramme de l'atlas du PRAO paca.

Nous aboutissons à une mutualisation des données faisant ainsi que chaque acteur augmente la solidité et la portée de son projet : par exemple le rendu papier de l'atlas pourra profiter de l'analyse de la base de données harmonisée afin d'étudier l'indigénat des populations. Ainsi, la réalisation de l'atlas du PRAO répondra aux objectifs plus généraux du PNAO. Le rendu papier sera animé et placé sous la responsabilité du tandem OPIE Provence / LPO paca. La rédaction des textes sera réalisée par les partenaires en ayant les compétences. Il sera du ressort du coordinateur du PRAO de veiller au bon fonctionnement de l'organigramme. Basée sur la charte évoquée ci-dessus, une convention de partenariat sera passée entre faune-paca (LPO paca / OPIE Provence), le collectif Odonates-paca, la SfO et Silene (DREAL paca / CEEP). Les autres acteurs impliqués seront liés par voie de convention à Silene.

Plusieurs précisions sont à apporter :

- La validation des données et la gestion de chaque base seront assurées par son propre comité *ad hoc*.
- Les plateformes de collecte des données devront expliquer clairement les échanges entre les bases et éventuellement laisser le choix à l'observateur de ne pas communiquer ses données vers les partenaires.
- En dehors des deux enquêtes de l'ONEM, aucune donnée brute ne sera accessible librement. Les données seront rendues publiques via Silene qui assurera le suivi et le traitement des demandes.
- L'animation globale et notamment de la circulation des données entre les bases sera assurée par le coordinateur du PRAO. L'animation de chaque projet lui sera propre.
- Le format de la base harmonisée sera celui du Cilif car il est celui qui propose le plus de champs, et notamment le niveau reproducteur des espèces ainsi que l'habitat d'observation. Les extractions seront réalisées par odonates-paca depuis cette base et envoyées aux partenaires sous le format qu'ils souhaitent.
- Lorsqu'une donnée est corrigée dans une base, il est nécessaire de faire suivre la correction dans la base commune, ce qui implique que chaque donnée soit individualisée et traçable. Une bonne synchronisation est souhaitable.
- Le collectif odonates-paca, pour l'heure « informel », prévoit de trouver une existence juridique.
- Les actions le nécessitant devront être budgétisées afin que le coordinateur du PRAO puisse rechercher les financements correspondants (ex : réalisation de l'atlas papier, communication...).
- L'ouvrage papier sera cosigné par tous les partenaires.

Pour finir, sera constitué un comité de suivi de l'objectif atlas où les acteurs de l'organigramme seront représentés. Ce comité devra notamment définir le plan de l'atlas papier.